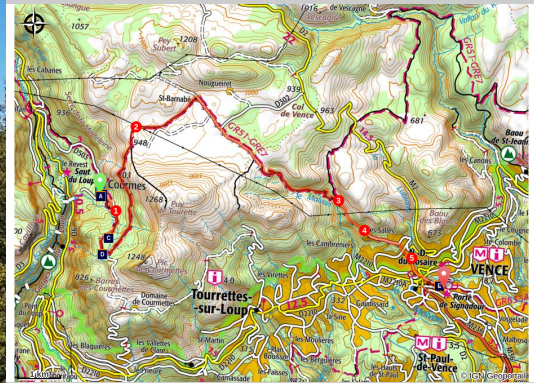


La Maralpine - étape 5 : Courmes à Vence

Courmes



La vallée du Loup et la montagne du Cheiron (Kévin Mascarte - PNR Préalpes d'Azur)

Cette cinquième étape de La Maralpine emmènera le voyageur au pied des Baous, caractéristiques de la lisière des Préalpes d'Azur, jusqu'à la commune de Vence.

« Après avoir profité du village de Courmes et des gorges du Loup, prenez le départ pour l'ultime étape de votre séjour. Profitez de la matinée pour découvrir des points de vue sur la Méditerranée. Durant votre marche, découvrez la chapelle de Saint-Barnabé mais aussi, et surtout, la ville de Vence qui clôt votre itinérance de La Maralpine. » Kevin Mascarte - PNR des Préalpes d'Azur

Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 5 h 30

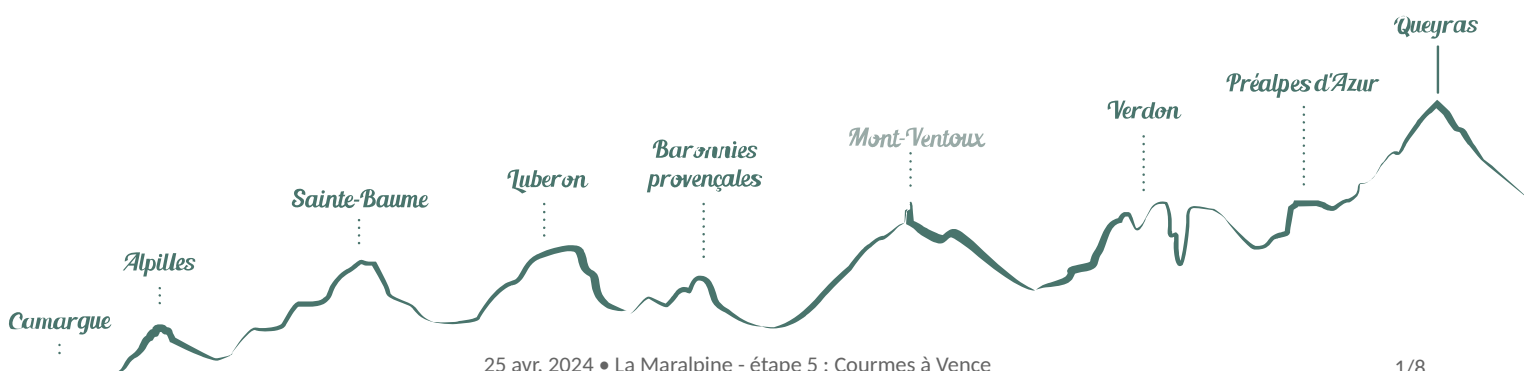
Longueur : 16.7 km

Dénivelé positif : 455 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Eaux et rivières, Géologie, Point de vue



Itinéraire

Départ : Courmes

Arrivée : Vence

Balisage :  GR®  PR

0 - Depuis le centre de Courmes, suivre le Chemin Saint-Barnabé jusqu'à la balise 82 puis tourner à droite pour suivre le GR51.

1 - A la balise 83, continuer tout droit jusqu'à la balise 190. De là, prendre vers St Barnabé et continuer dans cette direction jusqu'à la balise 86.

2 - A la balise, continuer en direction de Saint-Barnabé puis bifurquer de nouveau à droite sur la route à la balise 156 pour continuer sur le GR pendant 5km vers Vence.

3 - A la balise 113, quitter le GR pour prendre le sentier de Petite Randonnée (balisage jaune) en direction de Vence pendant 1.2km jusqu'à arriver sur le Chemin des Salles.

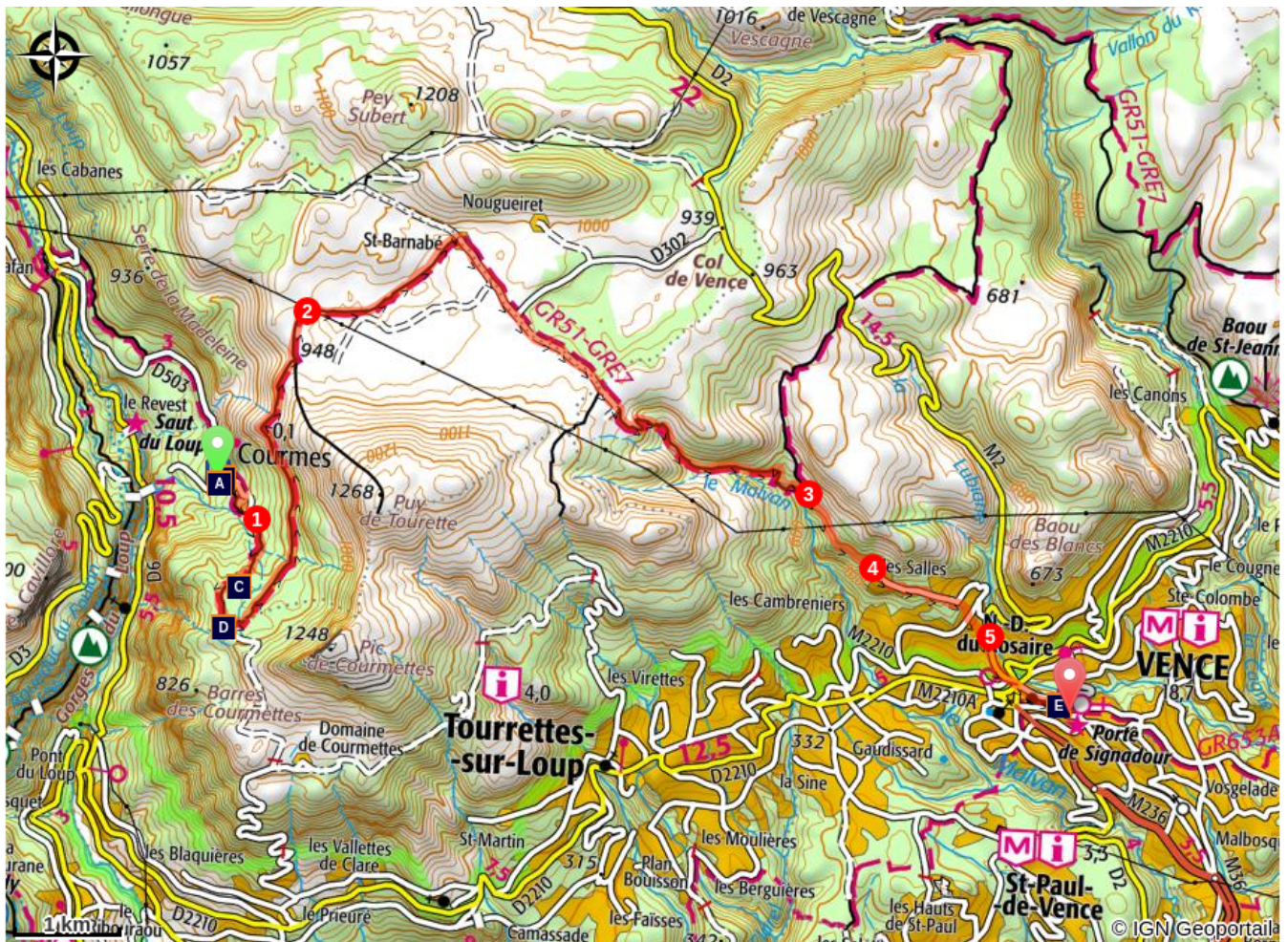
4 - Suivre le Chemin des Salles pendant 1km puis continuer de descendre sur Vence en prenant le Chemin de Roland pendant 450m avant d'arriver sur la M2 Avenue Henri Giraud.






5 - Suivre l'avenue en continuant tout droit puis maintenir ce cap sur les avenues des Poilus et Henri Isnard.

6 - A l'intersection, tourner à droite et continuer pour arriver sur l'Avenue Marcellin Maurel qui marque la fin de votre voyage.

Le Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de la gestion des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), assure l'entretien de cet itinéraire ainsi que celui de sa signalétique et de son balisage.

Sur votre chemin...



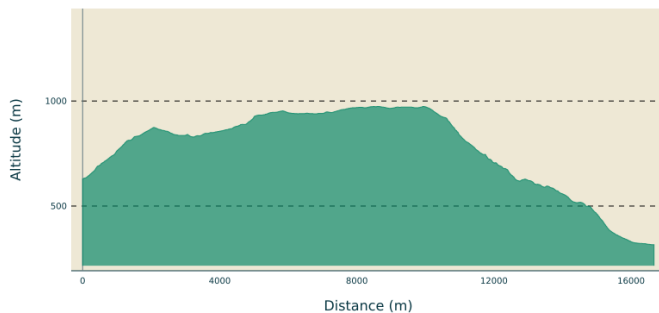
-  L'Eglise Sainte Marie-Madeleine (A)
-  Une forêt de taillis (C)
-  A la recherche des héritages romains (E)
-  La croix de chemin (B)
-  Le domaine des Courmettes (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Période recommandée : mai à octobre
- Des troupeaux peuvent se trouver sur votre chemin. Consultez la bande dessinée ["face aux chiens de protection, quelques réflexes à adopter"](#)

Profil altimétrique



Altitude min 316 m
Altitude max 974 m

Accès routier

Depuis Grasse suivre la D2085 puis prendre la D2210 vers Pont du Loup, bifurquer sur la D6 avant de prendre la D503 jusqu'à Courmes. A Vence, suivre la D2210 puis la D6 avant de bifurquer sur la D503.

Parking conseillé

Parking à l'entrée de Courme en venant de la D503

Source



Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène

Lieux de renseignements

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur



contact@pnr-prealpesdazur.fr

Tel : (+33) 4 92 42 08 63

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/>

Sur votre chemin...



L'Église Sainte Marie-Madeleine (A)

L'église était déjà mentionnée en 1312 avec l'ancien village de Courmes situé sur la Serre de la Madeleine. L'église actuelle du village fut d'abord une chapelle autour duquel le hameau de Courmes se reconstruit à partir du XVIIe siècle. Ensuite agrandi en 1781, l'édifice devint l'église paroissiale. À l'intérieur, on y trouve un autel en bois doré, un reliquaire de Saint Félix patron du village, ainsi que le tombeau des Seigneurs de Cormis. Une réfection de l'église eu lieu en 1996.

Crédit photo : Serge PANTACCHINI



La croix de chemin (B)

Les premières croix de chemin apparaissent à partir du XIe siècle. Elles étaient destinées à christianiser un lieu. Aujourd'hui implantées en bordure des routes, à la croisée des chemins, ainsi qu'aux entrées des villes et villages, elles guident et protègent le voyageur. La croix de chemin présente sur cet itinéraire est composée de blocs de calcaire massifs surmontés d'une croix en fer forgé et d'un petit bénitier. Elle daterait du XVIIIe siècle.

Crédit photo : Serge PANTACCHINI



Une forêt de taillis (C)

Dans cette partie de la forêt, nous apercevons des bouquets d'arbustes. Ce sont des taillis de chênes, de charmes, de houblons et d'érables. Un taillis est issu du rejet des souches. Après la coupe de certaines espèces d'arbres, des jeunes pousses repartent de la souche et donnent plusieurs brins appelés cèpes. Ce mode de reproduction végétative est souvent utilisé pour obtenir du bois de chauffage, que l'on récolte régulièrement sur une période de 10 à 30 ans selon l'espèce.

Crédit photo : Serge PANTACCHINI



Le domaine des Courmettes (D)

Le domaine des Courmettes est une propriété privée, de 600 hectares, ouverte au public. Celle-ci est située dans une zone classée Natura 2000. Elle est gérée comme une réserve naturelle par l'association « A Rocha » qui œuvre pour la protection de la nature. Une bergerie et une chèvrerie sont également présentes sur le domaine. Les 500 brebis et la cinquantaine de chèvres participent à l'entretien des prairies et des sous-bois.

Crédit photo : Serge PANTACCHINI



A la recherche des héritages romains (E)

Dans le centre historique de Vence, profiter d'un détour dans les rues du quartier pour partir en quête des vestiges de l'époque romaine tel que des gravures sur les murs de la cathédrale ou encore la présence de colonnes romaines. Si vous voulez pousser le vice un peu plus loin partez vers le col de Vence à la découverte de bornes militaires et autres héritages de nos amis romains.

Crédit photo : Monumentum



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène